

Compliments de la Saison

Les commandes qui nous sont arrivées à l'occasion des fêtes ont de beaucoup dépassé nos plus optimistes prévisions.

JUNIUS HART PIANO HOUSE, LTD., J. F. SIMMONS, Trésorier et Gérant, 1001 RUE DU CANAL, NOUVELLE-ORLEANS.

L'ETAT SANITAIRE.

Moins de nouveaux cas de fièvre jaune qu'hier.

QUELQUES CAS SIGNALÉS DANS LES CAMPAGNES.

Recommandation expresse de remplacer le pétrole coloré des citernes par la pluie.

Nouveaux cas jusqu'à 6 heures du soir, 32.

Décès, 11. Nouveaux foyers d'infection, 4. Total des cas jusqu'à date, 378.

Total des décès jusqu'à date, 79. Total des foyers d'infection, 57.

Rapport officiel du Bureau de Santé.

Le rapport officiel du Bureau de Santé pour la journée finissant à six heures du soir, hier, accusait 32 nouveaux cas de fièvre jaune, 11 décès et 4 nouveaux foyers d'infection.

Les quatre nouveaux foyers sont situés aux points suivants: 1065, rue Nord Rempart, dans l'îlot borné par les rues St-Claude, St-Philippe et Ursuline.

1118, rue Nord Marais, dans l'îlot borné par les rues Liberté, Hôpital et Ursuline.

1233, rue Orléans, dans l'îlot borné par les rues Ste-Anne, St-Claude et Liberté.

A l'angle des rues des Français et Nec Plus Ultra.

Des onze décès rapportés quatre ont été constatés à l'hôpital temporaire de la rue Dumaine, et quatre dans le district infecté.

Les 7 foyers d'infection sont distribués comme suit: 33 dans la partie inférieure de la ville; 21 dans la partie supérieure de la ville; 2 à Alger et 1 à Milneburg.

Nécessité de répandre du pétrole sur l'eau des citernes.

Le Dr Beverly Werner prévient tous les citoyens et les chefs d'équipage de tous les navires qu'il faut de nouveau répandre du pétrole sur l'eau des citernes, et le faire sans délai.

Les pluies récentes ont fait déborder les citernes et le pétrole a coulé dans les égouts, où d'ailleurs il est de grande utilité, et il faut le remplacer immédiatement. Il est à espérer que chaque citoyen s'empresse de le faire avant d'y être forcé.

Neuvaine à St-Antoine de Padoue.

Le révérend Lorenze, pasteur de l'église St-Antoine de Padoue, a commencé hier matin une neuvaine de trois jours. Des messes seront dites, des prières offertes et l'intercession divine demandée pour la prévention de la propagation de la maladie et pour le rétablissement des malades.

L'église était foulée hier à la première messe du matin. Les fidèles de cette église sont presque tous des Italiens et les services y font dans leur langue maternelle.

Il s'était débarrassé de son pardessus et, vêtu avec son élégance impeccable, il était si calme, si souriant, que la pauvre femme éprouva un remords de ses inquiétudes qui se dissipèrent comme par enchantement.

— Ah! fit-il en s'éloignant d'elle pour cacher un mouvement d'humeur, il est venu ce matin. — Cinq minutes. — Il est guéri! — Tout à fait.

Le vicomte observa, en reprenant le ton enjoué et ironique qui lui était ordinaire: — Une veine qu'il a eue! Quelques centimètres plus haut et le coup était bon. Il n'en serait pas revenu.

Marguerite déclara: — C'est été un grand malheur. Nous aurions perdu un excellent ami. — Vous auriez, car, pour moi, je ne pense pas que ses sympathies ni celles de son ours de frère aient jamais été bien ardentes.

— Qui vous le fait penser? — La répliqua sèchement: — Tout et rien.

Et avec plus de douceur il ajouta: — Vous comprenez, ma chère, que pour eux je jouais à peu près le rôle d'un étranger qui serait venu chasser sur leurs terres sans permission. Vous étiez leur voisine et la plus riche héritière du pays. Ils devaient jeter de temps en temps des regards du côté de Beltonds et songer que pour l'un d'eux un mariage eût été un véritable sabbat. De là à maudire l'intruse qui a mis sa

à un si beau rêve il n'y a qu'un pas. Le front de la jeune femme se ridait; ses lèvres se crispèrent et ce fut d'un ton plein d'amertume qu'elle répliqua: — Oh! Roland, quelles pensées avez-vous donc? Jamais, j'en suis certaine, les malheureux n'en ont eu de pareilles. Ils en sont incapables. Les deux frères ont toujours passé pour être la loyauté même; ils nous ont donné les preuves de la plus sincère amitié. C'est mal ce que vous dites! — Il sourit et, revenant à elle, il l'entraîna sur un divan, où ils s'assirent l'un auprès de l'autre. — Tu as raison, dit-il, en reprenant le ton de l'intimité, et j'ai tort. Je ne sais quelle idée m'a passé par l'esprit. C'est peut-être un peu de jalousie de ma part, car il l'adore, ce Dominique, et j'en suis bien certain. — Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne me l'a jamais dit. Qu'il ait de l'amitié pour moi, qu'il me porte intérêt, je n'en doute pas et je lui en suis reconnaissant. — Mais de l'amour, Roland, qui donc en aurait pour moi, une ruine, une ombre de femme, destinée à la tombe qui s'ouvrira bientôt pour elle! Elle fut prise d'une crise de larmes; ses yeux se levèrent vers ses mains décharnées, en pressant la battée de son mouchoir entre ses dents pour étouffer ses sanglots.

Il la couvrit de caresses, essaya de lui persuader que ses craintes étaient vaines, qu'il l'aimait toujours uniquement, éperdument; que si parfois il s'éloignait de Beltonds, c'était surtout pour chercher un remède au mal étrange auquel elle était en proie et dont on finirait bien par triompher. Il fut éloquent. Il parvint à lui rendre un peu d'espérance, à étouffer les germes du terrible soupçon que la visite de Dominique Bruccout avait semée en elle. La journée était superbe. Elle se passa en promenades sous les grands arbres du parc, en causeries affectueuses pendant lesquelles il se montra ce qu'il était aux plus beaux temps de leur liaison. Il lui proposa une visite à l'Aubette et elle accepta. Ils trouvèrent les deux Bruccout occupés de leurs travaux de culture; Dominique surveillait une machine qui battait leurs blés dans la cour d'une grande ferme, admirablement aménagée; l'autre rentrait à cheval d'une course à travers champs, où il était allé surveiller ses laboureurs.

L'affaire Sanford. Rome, 6, 2 août. — Les débats de l'affaire T. Sanford, accusé du meurtre de George Wright, ont continué aujourd'hui devant la

Visites domiciliaires.

Les visites domiciliaires se font régulièrement dans le quatrième arrondissement (ward) par le comité de l'association auxiliaire sanitaire, comité à la tête duquel est M. Peter Gallagher, l'encanteur bien connu.

M. Gallagher nous disait hier qu'il avait visité 3,900 demeures au cours des derniers jours et n'y avait constaté que 40 cas de maladies diverses, gorges, etc. Il ne dissimulait pas son étonnement, son agréable surprise d'avoir trouvé le ward dans un état sanitaire aussi satisfaisant, aussi encourageant.

A Lac Providence.

Par dépêche, le Dr Brady annonce qu'aucun cas de fièvre jaune n'a été constaté dans la colonie italienne de Lac Providence.

Les Italiens sont isolés et la température de chaque individu est prise deux fois par jour. On n'éprouve aucune crainte à cet endroit.

A Morgan City.

Une dépêche au Dr Souchon annonce qu'il n'y a qu'un cas suspect à Morgan City, celui d'un natif. Le malade est entré dans le cinquième jour de convalescence.

Toutes les précautions sont prises. Les citoyens se plaignent du refus de la compagnie du chemin de fer de recevoir des marchandises envoyées de la Nouvelle-Orléans à Morgan City, et pressent les fonctionnaires de remédier immédiatement à cet état de choses.

A MONTGOMERY.

Une dépêche du Dr W. H. Sanders, officier de santé de l'Alabama, annonce au Dr Souchon l'existence d'un cas de fièvre jaune à Montgomery, celui d'un réfugié de Kentwood, Louisiana.

Toutes les précautions ont été prises. Le malade est isolé et il n'y a aucun danger de propagation.

A Lac Providence.

Le Dr T. R. Beeward, de Lac Providence, annonce au Dr Souchon que le service des trains et des bateaux est arrêté et que l'endroit est isolé du reste du monde. L'expert envoyé déclare qu'un malade atteint de la fièvre jaune. Les médecins locaux disent qu'il ne s'agit que d'un cas suspect. Personnellement le Dr Beeward croit que c'est un cas typique.

A HOUMA.

Sur requête du Dr C. A. Duval, de la paroisse de Terrebonne, le Dr T. B. McCutcheon, membre du Bureau de Santé d'Etat, et inspecteur du 7ème district médical, enverra aujourd'hui un médecin et trois infirmières à Houma, où le Dr Duval a établi un hôpital temporaire pour que les meilleurs soins soient donnés aux malades.

Le Dr Hunter.

On s'attend à la visite du Dr Hunter, chef du service sanitaire de l'Etat du Mississippi, d'ici quelques jours.

Camp à Fontainebleau.

On annonce à la dernière heure que le camp de détention sur la ligne de New-Orléans et Nashville sera établi à Fontainebleau, à trois milles à l'est d'Ocean Springs.

Le conflit entre les Etats de la Louisiane et du Mississippi.

Le conflit soulevé entre les Etats de la Louisiane et du Mississippi par l'envahissement du territoire louisianais par les bateaux de quarantaine et les gardes armés du Mississippi installés à la Rivière aux Perles, n'est pas rendu moins grave par la déclaration faite par le gouverneur Vardaman hier à Jackson, à son retour de la côte du Golfe où il s'était rendu pour se rendre compte de la situation.

Le gouverneur Blanchard a donné au capitaine Bostick, commandant de la brigade navale de la Louisiane l'ordre de réquisitionner les bâtiments de la commission des huîtres, des armer et de patrouiller les eaux où se trouvent actuellement les bateaux du Mississippi.

L'un des bâtiments a déjà été envoyé aux Rigolets. Ce matin un bateau à vapeur armé de canons à tir rapide et monté par des hommes de la brigade navale partira pour les eaux envahies.

Le capitaine Bostick et le général Ferrillat, qui ont fait une enquête, ont soumis leurs rapports, et les deux officiers sur les lieux hier. Ils ont reçu des avis confirmant les premiers rapports annonçant l'invasion armée des Rigolets, dont le pont est situé sur le territoire louisianais, à cinq milles en deça de la frontière du Mississippi.

Le gouverneur Blanchard a envoyé hier au secrétaire du trésor la dépêche suivante: «Le cotre douanier "Winona" a violé les droits de bateaux de la Louisiane dans les eaux navigables des Etats-Unis et a apparemment aidé les bateaux de patrouille du Mississippi dans l'invasion injustifiée des eaux louisianaises et l'attribution aux droits des citoyens louisianais.»

Je proteste et demande de promptes mesures de votre part pour mettre un terme au agissement de "Winona" et pour remettre en liberté les bateaux qui l'ont aidé, et à l'heure actuelle il y a aux Vaisseau dix huit bateaux pris tous par les bateaux de patrouille dans les eaux louisianaises.

Le gouverneur Blanchard a demandé par dépêche au percepteur des douanes de Biloxi et au chirurgien de l'hôpital de l'île des Vaisseaux l'élargissement des bateaux retenus.

Recommandations du Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans.

La propagation de la fièvre jaune peut être facilement empêchée par les mesures les plus simples. La difficulté est de faire mettre ces moyens en pratique.

La disparition de la fièvre jaune de la Nouvelle-Orléans à date probable dépend dans une très large mesure du concours que chaque chef de maison est disposé à apporter à l'œuvre d'hygiène.

La fièvre jaune est transmise de personne à personne par la piqûre du moustique Stegomyia. Cette espèce de moustique prend naissance dans les citernes, les barils d'eau, les mares d'eau stagnantes, etc.

Le moustique Stegomyia pique généralement dans le jour, rarement la nuit. Il est important de connaître les conditions dans lesquelles ces moustiques transmettent la maladie afin que les mesures de prévention puissent être appliquées intelligemment.

Les moustiques ne deviennent infectés que lorsqu'ils piquent le malade pendant les trois premiers jours de la fièvre, et alors une période de dix jours doit s'écouler avant qu'ils puissent transmettre la maladie.

Les moustiques ne sont donc dangereux que le dixième jour après avoir piqué un malade, et le malade n'est plus dangereux après le troisième jour de fièvre. Protéger des moustiques, nuit et jour, tous les malades atteints de fièvre pendant trois jours et détruire ensuite, avant le dixième jour de la maladie, tous les moustiques qui se trouvent dans la chambre.

Si ces précautions préventives ne sont pas prises la fièvre jaune se communique de personne en personne. QUITMAN KOHNKE, Officier de santé.

BASE BALL.

Birmingham, 9; New Orleans, 0.

Les Maladies de la Peau

Hydrozone Glycozone

Endouze par la Profession Médicale. En détruisant les germes, ils aident la nature à accomplir ses fonctions. Evitez toute cause pour les faire d'express sur des Moustilles d'Évent Gratuites.

Vendus par les Principaux Pharmaciens. Pas véritable à moins que l'étiquette porte ma signature: Prof. Charles Marchand, 63-1 Rue Prince, N. Y.

Recrivez pour obtenir des informations gratuites sur HYDROZONE et GLYCOZONE.

HOTEL DE VILLE

Hier matin, le maire Martin Behrman a signé l'ordonnance relative à la destruction des moustiques, ordonnance qu'avait adoptée le conseil municipal la veille.

Elle a été envoyée immédiatement à l'imprimeur public et elle sera publiée sans délai. Elle entre en vigueur quarante-huit heures après sa promulgation.

Dans une opinion écrite adressée hier au maire Behrman l'avocat de ville Gilmore dit que la Louisiana Navigation and Railways Company a légalement le droit de construire une voie temporaire sur la rue S. Claiborne, entre les rues Julie et Cypress.

Des permis de construction ont été délivrés hier à Mme J. B. Nolan pour un double cottage dans l'îlot borné par l'avenue Jackson et les rues Annunciation, Chipewa et Philip, au prix de \$3,400; à M. Mart Kennedy pour trois cottages doubles dans l'îlot borné par les rues Canal, Iberville et Olympia, au prix de \$3,900; à Mme J. A. Grasser pour un cottage dans l'îlot borné par les rues Joseph, Hurst, Arabella et Garfield, au prix de \$4,000.

Gardien assassiné.

Un gardien de l'agence Boylan, Isaac Fietzinger, a été assassiné hier matin dans la fabrique de boîtes d'Alcus, à l'angle de la rue Water et de l'avenue Napoléon, où il était de service. Le mobile des assassins était le vol. Ils avaient jeté le corps dans le feu, au pied de la fabrique.

La figure et la tête de la victime avaient été affreusement mutilées par des coups d'un gros levier de bois.

Au moins deux individus ont pris part au meurtre, car un doigt de la main droite de la victime avait été presque détaché par un coup de rasoir ou de couteau.

Le sergent Wardle, de l'agence Boylan, qui s'était rendu à la fabrique hier matin pour s'enquérir des raisons pour lesquelles Fietzinger n'avait pas donné les signaux d'usage, et Ed. Caruso, un jeune employé, se sont mis un peu avant six heures à la recherche du gardien. Au centre de la fabrique ils aperçurent une large mare de sang mélangée de sciure, et en suivant les traces ils arrivèrent au bord du feu.

Ayant emprunté un bateau, ils découvrirent promptement le cadavre.

La police et le coroner furent prévenus et l'enquête commença immédiatement.

La police est d'avis que les assassins sont arrivés dans un bateau et qu'ils sont entrés dans la fabrique par le bord du feu.

Le gardien, entendant du bruit, est parvenu à découvrir et a rencontré les malfaiteurs au centre de la fabrique. C'est là qu'il fut assassiné. Ils ont ensuite transporté le cadavre au bord de l'eau et l'y ont jeté. S'ils l'avaient porté jusqu'à l'extrémité du wharf le corps serait tombé dans quinze pieds d'eau et le courrait l'aurait emporté.

L'crime a été indubitablement commis avant minuit, car on a trouvé intact le lynch qui mangeait à cette heure.

Les puches avaient été retournées et on a appris que le gardien avait en partant de chez lui plus de \$30.

DECES.

DELORD — Décédé mercredi 2 août, à 11 heures 20 s. M. JOHN DELORD, âgé de 30 ans, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances de la famille et ceux de ses beaux frères Andrew Claus et Sidney Dudessant et les membres du Unionspied Rifle Club, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui jeudi, 3 août, à 10-30 heures s. m., de la dernière résidence au défunt No 3118 Ste-Anne. Enterrement au Nouveau cimetière St-Louis.

JOHN BONNOT,

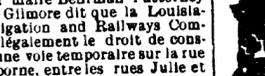
Entrepreneur de pompes funèbres



Raoul Bonnot, Directeur. No 623 RUE STE-ANNE, Téléphone No 1943.

F. LAUDUMIEY & CO.

ENTREPRENEURS DE Pompes Funèbres.



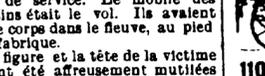
1108 et 1112 Nord Remparts. Nos funérailles de l'embaulement une spécialité. Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés fraternelles.

GUILLAUME MOTHE

GEO. J. MOTHE, GÉRANT. Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans. 817 rue Toulouse, En Face de l'Hôtel Français. TELEPHONE 4379.

JOSEPH RAY,

Entrepreneur de Pompes Funèbres et Embaulements. No 1308 Avenue Nord Remparts. Près Esplanade.



Volonté pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrement fait à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à l'insu d'un moment. Les sept — 1 an

Requête des employés de la compagnie de Télégraphe Western Union.

Les employés de la compagnie de Télégraphe Western Union ont adressé au directeur T. P. Cummings une requête dans laquelle ils demandent que la compagnie traite ses employés fidèles comme la compagnie de Télégraphe Postal a traité les siens, c'est-à-dire une augmentation de salaire et des soins médicaux pour tous les employés restés à leurs postes durant l'épouvante causée par la fièvre jaune.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Vve Jos Creda à Vincent des Vallées, un terrain, Bourbon, Toulong, St-Louis et Dauphine, \$2,600. Teutonia Loan & Building Co. à Mme Mary Poblman, deux terrains, Fern, Oak, Plum et Burdette, \$300. J. A. Saxton à C. W. Besançon, un terrain, Barkonne, Carondelet, Delachaise et Louisiana, \$5,000. Mme A. V. Labarre à Michael E. O'Neil, un terrain, Chipewa, St-Thomas, Robin et Race, \$2,300. Thérèse King à Albert Guilbault, un terrain, Conti, Derbigny, Claiborne et St-Louis, \$2,900.

AMUSEMENTS.

WEST END. Tous les Soirs.

Bande Militaire de Fischer, Aitken, Leola, Lea-Earls, Bessie French, Kinodrome, Singes-Acteurs de Freed.

HOTEL RESTAURANT WEST END.

T. TRANCHINA. Grand succès l'année. Tous les plats délicats de la saison avec service soigné et personnel serviable. PRIX RAISONNABLES. 13 mai — 30

Mandeville, Lewisburg et Mandersonville. STEAMER NEW GAMELIA.

Commencer le 16 avril 1905. Partira de Mandeville et Mandersonville à l'arrivée du train de Mandeville à Mandersonville et à l'arrivée du train de Mandersonville à Mandeville. Tous les jours (sauf les jours de dimanche) à l'arrivée de Mandeville à Mandersonville tous les jours à 8 heures A. M. L'eau et le temps le permettent.

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Mandersonville et Mandersonville les dimanches et jours de fête. Prix très bas. Les jours de la gare du chemin de fer Mandeville à Mandersonville, à la gare de Mandeville à Mandersonville, à la gare de Mandersonville à Mandeville, à la gare de Mandeville à Mandersonville. W. C. O'NEIL & CO., Agents. No 323 rue Carondelet, St-Louis. 9 avril — 30

AVIS SPECIAL.

ALLEZ CHERCHER IMMEDIATEMENT CONTRE LA FIÈVRE JAUNE AU DÉPART DE LA GARE DE LA STATION D'ORLÉANS. S. B. URBAN HOMOEOPATHIC PHARMACY COMPANY, LIMITED, 111 RUE BOURBON. 1 cent — 1 cent

PETITES ANNONCES.

Aux personnes ne pouvant pas partir. A les étages supérieurs de l'Hôtel de Mandeville on est à portée de la gare de Mandeville à Mandersonville. Pendant la durée de la quarantaine on peut aller à Mandeville à Mandersonville sans être inquiété. S. B. URBAN & COMPANY. 30 juin — 30 — août 13 6

On demande — Une femme respectable pour faire la cuisine et avoir un ménage à une petite famille. S'adresser 816 rue St-Philippe. 30 juin — 30

La fortune, le bonheur dont il semblait jouir? Ne s'était-elle pas montrée pour lui tendre, dévouée, soumise à ses caprices, désireuse de satisfaire ses moindres volontés? Que lui fallait-il encore et quels projets téméraires germaient dans son imagination? A quelles ambitions obéissait-il, s'il ne se contentait pas de la position tranquille et honorée qu'il lui devait?

Et, pour l'accomplissement de ses projets, était-il nécessaire qu'elle disparût?

Au moment où elle était plongée dans ses réflexions, hésitante, n'osant croire et cependant entrevoyant une partie de l'affreuse vérité, tourmentée par sa conscience qui lui interdisait d'acquiescer sans preuves flagrantes l'homme dont elle portait le nom, et dans une circonstance si grave qu'elle en restait épouvantée, elle fut distraite par le bruit d'une voiture qui s'arrêtait devant la terrasse de sa maison.

Elle se leva, se mit à sa fenêtre et regarda au dehors. Déjà la voiture toute chargée d'une longue route, faisait demi-tour et le cocher fouettait ses deux chevaux qui reprenaient le chemin par où ils étaient venus et disparaissaient.

Presque aussitôt sa porte s'ouvrit et le vicomte se trouva devant elle en disant gaiement: — C'est moi! Vous ne m'attendiez pas si matin? —

Il s'était débarrassé de son pardessus et, vêtu avec son élégance impeccable, il était si calme, si souriant, que la pauvre femme éprouva un remords de ses inquiétudes qui se dissipèrent comme par enchantement.

— Ah! fit-il en s'éloignant d'elle pour cacher un mouvement d'humeur, il est venu ce matin. — Cinq minutes. — Il est guéri! — Tout à fait.

Le vicomte observa, en reprenant le ton enjoué et ironique qui lui était ordinaire: — Une veine qu'il a eue! Quelques centimètres plus haut et le coup était bon. Il n'en serait pas revenu.

Marguerite déclara: — C'est été un grand malheur. Nous aurions perdu un excellent ami. — Vous auriez, car, pour moi, je ne pense pas que ses sympathies ni celles de son ours de frère aient jamais été bien ardentes.

— Qui vous le fait penser? — La répliqua sèchement: — Tout et rien.

Et avec plus de douceur il ajouta: — Vous comprenez, ma chère, que pour eux je jouais à peu près le rôle d'un étranger qui serait venu chasser sur leurs terres sans permission. Vous étiez leur voisine et la plus riche héritière du pays. Ils devaient jeter de temps en temps des regards du côté de Beltonds et songer que pour l'un d'eux un mariage eût été un véritable sabbat. De là à maudire l'intruse qui a mis sa

à un si beau rêve il n'y a qu'un pas. Le front de la jeune femme se ridait; ses lèvres se crispèrent et ce fut d'un ton plein d'amertume qu'elle répliqua: — Oh! Roland, quelles pensées avez-vous donc? Jamais, j'en suis certaine, les malheureux n'en ont eu de pareilles. Ils en sont incapables. Les deux frères ont toujours passé pour être la loyauté même; ils nous ont donné les preuves de la plus sincère amitié. C'est mal ce que vous dites! — Il sourit et, revenant à elle, il l'entraîna sur un divan, où ils s'assirent l'un auprès de l'autre. — Tu as raison, dit-il, en reprenant le ton de l'intimité, et j'ai tort. Je ne sais quelle idée m'a passé par l'esprit. C'est peut-être un peu de jalousie de ma part, car il l'adore, ce Dominique, et j'en suis bien certain. — Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne me l'a jamais dit. Qu'il ait de l'amitié pour moi, qu'il me porte intérêt, je n'en doute pas et je lui en suis reconnaissant. — Mais de l'amour, Roland, qui donc en aurait pour moi, une ruine, une ombre de femme, destinée à la tombe qui s'ouvrira bientôt pour elle! Elle fut prise d'une crise de larmes; ses yeux se levèrent vers ses mains décharnées, en pressant la battée de son mouchoir entre ses dents pour étouffer ses sanglots.

Il la couvrit de caresses, essaya de lui persuader que ses craintes étaient vaines, qu'il l'aimait toujours uniquement, éperdument; que si parfois il s'éloignait de Beltonds, c'était surtout pour chercher un remède au mal étrange auquel elle était en proie et dont on finirait bien par triompher. Il fut éloquent. Il parvint à lui rendre un peu d'espérance, à étouffer les germes du terrible soupçon que la visite de Dominique Bruccout avait semée en elle. La journée était superbe. Elle se passa en promenades sous les grands arbres du parc, en causeries affectueuses pendant lesquelles il se montra ce qu'il était aux plus beaux temps de leur liaison. Il lui proposa une visite à l'Aubette et elle accepta. Ils trouvèrent les deux Bruccout occupés de leurs travaux de culture; Dominique surveillait une machine qui battait leurs blés dans la cour d'une grande ferme, admirablement aménagée; l'autre rentrait à cheval d'une course à travers champs, où il était allé surveiller ses laboureurs.

L'affaire Sanford. Rome, 6, 2 août. — Les débats de l'affaire T. Sanford, accusé du meurtre de George Wright, ont continué aujourd'hui devant la

course supérieure. Aucun témoignage intéressant n'a été entendu. Les avocats de la défense ne nient pas le meurtre, mais prétendent qu'il était justifié. Ils ont cherché à prouver que Wright entretenait des relations coupables avec Mme Sanford. Il est probable que le jury rendra son verdict demain.

Rapport sur l'état de la récolte de coton.

Dallas, Texas, 2 août. — La National Ginners' Association publie le rapport suivant sur l'état de la récolte de coton. Il y a cette année à peu près 25,000,000 d'acres en culture. La moyenne des rapports qui nous sont parvenus prévoit une différence de 25 pour cent en moins sur l'année dernière. Les rapports les plus favorables nous sont parvenus de l'Oklahoma et les plus mauvais du Tennessee.

Disparition d'un ancien officier anglais.

Seattle, Washington, 2 août. — Victor von Tauck, un ancien officier de l'armée anglaise, a envoyé une lettre à Mme E. L. Busch, de Seattle, lui annonçant son intention de se suicider. Mme Busch est en ce moment absente de Seattle, mais son mari et d'autres personnes qui ont connu le jeune soldat alors qu'il séjourrait

L'agence Boylan, la compagnie Aicus et le Dr Fietzinger ont offert chacun \$250 pour l'arrestation des coupables.

Isaac Fietzinger était un soldat de la guerre civile.

Requête des employés de la compagnie de Télégraphe Western Union.

Les employés de la compagnie de Télégraphe Western Union ont adressé au directeur T. P. Cummings une requête dans laquelle ils demandent que la compagnie traite ses employés fidèles comme la compagnie de Télégraphe Postal a traité les siens, c'est-à-dire une augmentation de salaire et des soins médicaux pour tous les employés restés à leurs postes durant l'épouvante causée par la fièvre jaune.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Vve Jos Creda à Vincent des Vallées, un terrain, Bourbon, Toulong, St-Louis et Dauphine, \$2,600. Teutonia Loan & Building Co. à Mme Mary Poblman, deux terrains, Fern, Oak, Plum et Burdette, \$300. J. A. Saxton à C. W. Besançon, un terrain, Barkonne, Carondelet, Delachaise et Louisiana, \$5,000. Mme A. V. Labarre à Michael E. O'Neil, un terrain, Chipewa, St-Thomas, Robin et Race, \$2,300. Thérèse King à Albert Guilbault, un terrain, Conti, Derbigny,